

L'ENTRETIEN PROFESSIONNEL

Intégrer le C.I.A et évaluer l'engagement des agents

☐ Jeudi 19 septembre – Formation à distance

Préparer l'entretien professionnel

Adopter la bonne posture managériale

Anticiper la préparation de l'entretien

Les outils de l'Entretien professionnel

La fiche de poste

Le guide de l'entretien

Le document de l'entretien

Le RIFSEEP – le régime indemnitaire – le CIA

Conduire l'entretien professionnel

La pratique des différentes étapes de l'entretien

Les techniques de conduite d'entretien

La force du questionnement et de la reformulation

L'évaluation objective de l'année écoulée

La formulation d'objectifs pour l'année suivante

Savoir formuler des objectifs SMART

Intégrer le **CIA** à la conduite de l'entretien

professionnel – **Evaluer l'engagement de l'agent**

Bonnes pratiques

Mises en situation

Les objectifs
Intégrer le C.I.A à la conduite de l'Entretien
professionnel
Mettre en pratique les connaissances acquises

Bulletin d'inscription à retourner à contact@fpt-formations.com
ENTRETIEN PROFESSIONNEL - INTEGRER LE CIA et EVALUER L'ENGAGEMENT DES AGENTS

Cochez la case correspondante

Jeudi 19 septembre 2024 – Formation à distance

Nom.....

Prénom.....

Fonction.....

E.Mail.....

Tel mobile.....

Nom de la collectivité.....

Adresse.....

.....

Code postal/ville.....

Tel professionnel.....

Tarifs NETS / participant et par jour (non assujettis à TVA)
Bénéficiez de 10 % de remise pour l'inscription de 2 participants et de 15 % pour 3 participants !

Cochez la case correspondante

- | | |
|--|-------|
| <input type="checkbox"/> Collectivités territoriales de moins de 10 000 habitants | 440 € |
| <input type="checkbox"/> Etat, Collectivités territoriales de 10 000 à 50 000 habitants | 640 € |
| <input type="checkbox"/> Collectivités territoriales de plus de 50 000 habitants,
Conseils départementaux et Conseils régionaux | 740 € |
| <input type="checkbox"/> Entreprises privées et publiques | 840 € |

Ce bulletin d'inscription vaut convention de formation simplifiée. Toute annulation doit se faire par écrit et ce dans un délai de 15 jours avant la date de formation. Pour toute annulation ne respectant pas le délai de 15 jours, l'intégralité du montant de la formation sera due.

SIGNATURE

CACHET DE LA COLLECTIVITE

Infos pratiques

Nous contacter :
06.40.40.91.86 – contact@fpt-formations.com
Horaires : 9h30-17h
Le lieu de formation vous sera indiqué dans
votre convocation